



Réunion de bureau REPTA 12 octobre 2009

Présents :

Luc Dedessus Le Moustier, Guy Ménant, Yves Clavier, Gaby Cohn Bendit, Henri Vilette

Points traités :

- 1) Reprise des points abordés le matin lors de la réunion au Ministère de l'éducation. (échanges)
- 2) Point sur le projet TNI, travaux à engager et question du site Agora
- 3) Pistes de travail et contacts à prendre

Synthèse des échanges :

- 1) réunion au Ministère de l'éducation :

La présentation faite lors de la réunion au Ministère de l'éducation nationale reprend un ensemble de pistes déjà connues. Sans que soit encore officiellement annoncée la mise en place d'une délégation interministérielle à l'éducation pour tous en Afrique. Le dossier avance cependant.

Trois grands axes sont évoqués :

- le numérique au service de l'éducation pour tous, avec un programme d'équipement, l'animation d'un réseau ouvert aux enseignants pour les échanges pédagogiques et la publication de ressources.
- l'université numérique des métiers, formation et insertion professionnelle
- l'université numérique francophone de formation des maîtres

Les échanges parcourent diverses questions liées aux projets évoqués et le concours que pourraient apporter les différentes institutions représentées :

- question des normes et de logiciels pour l'interopérabilité (TNI), mise en place d'un « langage commun »
- question de la liberté de production et d'usage
- mise en place du site « Sankoré » et du moteur de recherche, indexation des ressources, etc.
- production de ressources numériques spécifiques adaptées aux publics bénéficiaires, et création d'une « banque » de ressources
- mise en place d'une équipe d'animation du réseau chargée du relai avec les autorités locales et préparation des coopérations bilatérales
- mise en commun des ressources (inventaire) et productions existantes (contributions des services et organisations)

- 2) Point sur le projet TNI, travaux à engager et question du site Agora:

Des points abordés ce matin, il ressort qu'une série de questions sont à retravailler au niveau du REPTA, des démarches doivent être engagées.

– Relance du site AGORA REPTA, renforcer la collecte et la production de ressources ; dans les pays, contacter les instituts d'alphabétisation, les instituts pédagogiques, renforcer les liens avec les ministères africains et l'ADEA

3) Point sur le projet TNI, travaux à engager et question du site Agora :

- un contact doit aussi être envisagé avec chaque SCAC concerné par notre action
- Renouer avec l'équipe du Lyon concernant Tombouctou
- Mise en place d'un « comité scientifique » qui assure un suivi de l'ensemble du projet TNI
- élargir notre réseau de partenaires ici, notamment en l'ouvrant à la diaspora africaine
- Contacter l'OIF et l'AUF (notamment au sujet de l'initiative IFADEM, le CIEP pour la question de la coordination des productions de ressources pédagogiques, le MAE,